

Centre Communal d'Action Sociale



Précis de botanique

Une adresse mail pour le service urbanisme

Préinscriptions scolaires : rappel

Rappel à l'ordre : une alternative pédagogique

Vous nous avez demandé...

Terrain de sport synthétique : les avancées du projet

Le vote par procuration peut être la solution

Quel emplacement pour le marché?

Le PSG de Pulnoy

Ville de Pulnoy recherche VSA



La Mission ados à l'heure du bilan et des projections



Christian Euloge



Les Amis du verger de Pulnoy



Chères Pulnéennes. chers Pulnéens,



Dans moins d'un mois se dérouleront les élections présidentielles. Si ce rendezvous démocratique est généralement synonyme d'une participation importante des électeurs et des électrices, il semble cette année que l'abstention veuille s'inviter dans le déroulement de ce scrutin.

La vie démocratique est faite d'engagement, d'initiative, de volonté. Nous avons toutes et tous la volonté de participer à l'action républicaine. Pourtant, certains et certaines d'entre nous n'y croient plus. Nous le vivons au quotidien à Pulnoy, avec la peine qu'ont les associations pour motiver de nouveaux bénévoles et les conseils de quartier parfois composés de quelques membres seulement.

Notre histoire, nationale et communale, est faite de volontaires qui ont fait un pas en avant pour le bien commun. Ne laissez pas le destin de la nation vous échapper, le débat démocratique a besoin de chacun et chacune d'entre vous.

Quels que soient vos engagements, vos opinions, vos désirs pour l'avenir, les 10 et 24 avril, allez vous exprimer en vous rendant dans les bureaux de vote, c'est notre avenir et l'avenir de nos enfants qui est en jeu.

Marc Ogiez, Maire de Pulnoy



N°142 Mars 2022

Hôtel de Ville

2, rue du Tir 54425 Pulnoy

Tél.: 03 83 29 16 64 E-mail: contact@pulnoy.fr Accueil du public

Lundi, mardi et jeudi : 8h/12h - 14h/18h Mercredi et vendredi : 8h/12h - 14h/16h

Permanence téléphonique le matin pendant les petites

vacances et du 15/07 au 15/08

Plus d'infos

www.pulnoy.fr





Envoyez vos coordonnées postales à contact@pulnoy.fr pour recevoir ce magazine uniquement par e-mail.







Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

e CCAS de Pulnoy est constitué d'élus et de citoyens qui unissent leurs efforts pour soutenir les Pulnéens en difficultés.

Le mot de la vice-présidente du CCAS Carine Jacob

« Nouvellement élue à la vice-présidence du CCAS, je tiens à souligner l'importance du travail d'équipe entre les agents et les élus.

En effet, nous travaillons ensemble à l'accueil du public, l'instruction des dossiers et les différents entretiens avec les bénéficiaires.

Je suis convaincue que le travail en réseau avec d'autres institutions (Maison des Solidarités -MDS, Pulnov Accueil Solidarité - PAS, Union Départementale des Associations Familiales -UDAF, Métropole) prend tout son sens. Pour moi le « faire ensemble » est notre force pour lutter contre les difficultés sociales rencontrées par les Pulnéens.

Je suis très attachée à l'investissement des membres du CA dans leurs missions et les décisions à prendre ensemble.

Ainsi, j'ai créé des groupes de réflexion sur une méthode qui doit permettre d'accompagner au mieux les Pulnéens.

Quelques exemples des groupes en activité :

- Comment aider les personnes à mieux gérer leur consommation d'eau?
- Comment définir et cibler au plus proche des besoins les bons alimentaires en complément de l'action de PAS ?
- Définir des critères d'attribution pour les chèques mobilité en partenariat avec la Métropole du grand Nancy.

Je souhaite également élargir l'offre de service pour les Pulnéens en 2022, nous allons :

- Mettre en place une permanence « Point conseil budget » avec l'UDAF 54;
- Organiser des séances d'informations publiques autour d'ateliers « gérer au mieux sa consommation d'eau » et « gérer au mieux sa consommation énergétique »...

Nous devons continuer à soutenir et à aider au mieux les habitants dans leur vie quotidienne c'est un engagement fort du CCAS de Pulnoy. »

Carine Jacob, conseillère municipale

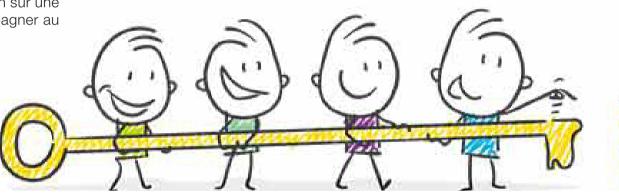
Le mot d'Émilie Humbert, membre extérieur

« Je suis entrée au CCAS en 2001, en tant qu'élue en charge des affaires sociales. J'ai donc occupé naturellement le poste de viceprésidente jusqu'en 2008, puis en tant que membre extérieur, en représentant tour à tour les Seniors de Pulnoy, dont je suis présidente, et finalement l'ARS (accueil et réinsertion sociale) dont je fais partie du conseil de surveillance depuis 21 ans.

Pendant tout ce temps, j'ai eu le sentiment d'accomplir une vraie mission de service public.

Le rôle d'un membre extérieur est de participer, après analyse en toute confidentialité des dossiers, au vote des délibérations.

Émilie Humbert



À quoi sert un CCAS?

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées (Caisse d'Allocations Mutualité Agricole, Familiales, Sociale associations...).

Pour cela, il met en œuvre des moyens ou des structures de concertation et de coordination, et développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées.

Son objectif: lutter contre l'exclusion, accompagner et soutenir les personnes âgées, handicapées, enfants et familles en difficultés.

Il s'appuie sur un budget composé de :

- subventions versées par la commune,
- versements des organismes de sécurité sociale, de la CAF ou tout autre organisme ou collectivité au titre de leur participation financière aux services gérés par le CCAS,
- subventions d'exploitation et participations,
- remboursements des frais liés à l'établissement des dossiers de demandes d'aide sociale légale.

Comment est composé un CCAS ?

Le CCAS fonctionne sur le principe d'un conseil d'administration (CA) composé d'un président (le maire) et d'un vice-président, auxquels viennent s'ajouter, en nombre égal, des membres du conseil municipal et des membres nommés par le Maire parmi les habitants nonélus de la commune.

Le nombre de membres est fixé par délibération du conseil municipal. Les élections et nominations se font dans les deux mois qui suivent la mise en place du conseil municipal et pour la durée du mandat. En cas de départ d'un membre, le principe de parité impose que l'intéressé soit remplacé pour la durée restante du mandat.

La mission principale du CCAS est de trouver une réponse aux difficultés rencontrées par les administrés de la commune et d'éviter l'aggravation de leur situation financière.

Il intervient aussi dans la mise en place du Plan canicule, la distribution de pass bus pour les personnes âgées et les demandeurs d'emploi, l'organisation des goûters d'anniversaire des seniors, le relogement d'urgence, etc.

Les membres travaillent en lien avec la Maison des Solidarités, les fournisseurs d'énergie,

la Métropole du Grand Nancy, les bailleurs sociaux...

Comme l'ensemble du personnel communal, ils sont soumis au devoir de discrétion s'agissant des informations dont ils ont connaissance dans l'exercice de leurs fonctions.

À Pulnoy, le CA se réunit au moins une fois par trimestre et ne délibère, à la majorité absolue des suffrages exprimés, que lorsque la majorité des membres en exercice assiste à la séance¹. En cas d'égalité des voix, celle du président ou de la vice-présidente est prépondérante.

Les demandes d'aide d'urgence et de relogement, de domiciliation de sans abris, de soutien alimentaire à l'aide de bons (et de colis alimentaires distribués par PAS), le financement des ressources énergétiques, l'accompagnement administratif et l'accès au droit sont les situations les plus fréquentes.

Pour entrer en contact avec le CCAS, il suffit de s'adresser au Service toutes générations².

En cas d'urgence, la vice-présidente a pouvoir du conseil d'administration pour prendre des mesures rapidement.

^{2 2} rue du Tir - 03 83 29 87 90 - ccas@pulnoy.fr



Précisions botaniques

éon Wehrlen, conseiller municipal délégué au patrimoine forestier et aux arbres dans la ville, présente les essences retenues pour les plantations réalisées à la Masserine et leurs avantages.

Tilleul forestier à petites feuilles

Cinq viennent habiller la bordure de trottoir, avenue du Grémillon.

Résistante à la sécheresse, cette espèce est particulièrement appréciée des abeilles – et des riverains – en raison du puissant et agréable parfum qu'elle libère les soirs d'été.

Le tilleul forestier ne provoque pas la moindre allergie.

Cupressocyparis leylandii

Cinq d'entre eux sont plantés en bordure du city-stade de la Masserine, côté Nord.

Cette espèce rustique et résistante à la sécheresse est un croisement botanique de cyprès et de chamaecyparis.

À croissance rapide, elle ne possède pas les caractères allergisants du pollen de cyprès du Sud de la France.

Les Cupressocyparis Leylandii, à feuilles persistantes, établiront un mur anti bruit naturel (bruit des ballons) entre l'aire de jeu et les habitations riveraines.



Orme Resista Sapporo gold

Six prennent place en bordure du city-stade de la Masserine, côté Sud.

L'orme a totalement disparu de nos paysages dans les années 1970/80, suite à un insecte ravageur : la graphiose. Grâce à Jean Pinon, chercheur de l'INRA de Nancy-Champenoux, qui a réussi à trouver une variété d'orme résistante, les pépiniéristes produisent à nouveau des ormes.

L'Orme Resista Sapporo gold, espèce devenue rarissime, va porter rapidement son ombre sur l'aire de jeu, grâce à sa croissance rapide.



Mélèze d'Europe

Trois sont implantés en bordure de l'aire de jeux libres, route de Seichamps.

Le Mélèze est un arbre de montagne, mais beaucoup ignorent qu'il existe aussi des variétés spécifiques, de plaine. Ils ont été utilisés avec succès sur des centaines d'hectares en plaine d'Alsace et en Meuse, dans le cadre du reboisement après la tempête du 26 décembre 1999.

Ils ont une croissance rapide et résistent très bien à la sécheresse estivale.

Indépendamment du coté esthétique (vert tendre au printemps et or flamboyant en automne), le Mélèze est un « hôtel à insectes » naturel.

Le Mélèze attire et abrite de nombreux petits insectes, dont raffolent toutes les espèces de mésanges qui, elles, ne manqueront pas l'occasion de croquer les chenilles processionnaires éventuellement présentes sur des chênes voisins !

Une adresse mail pour le service urbanisme

es démarches d'urbanisme se simplifient encore !

Dans les deux éditions précédentes du Pulnoy en Bref, la mise en place d'une plateforme métropolitaine dédiée aux demandes d'urbanisme, puis l'élargissement des procédures pouvant y être effectuées ont été présentés.

Du côté de la mairie, l'accès au service urbanisme se simplifie aussi avec la création d'une adresse électronique dédiée : urbanisme@pulnoy.fr

Attention: cette adresse est spécifiquement dédiée aux demandes de renseignements en matière d'urbanisme. Elle n'a pas vocation à recevoir des dossiers, ni autres documents.

Plus d'infos sur la plateforme métropolitaine : grandnancy.eu/demarche-urba

Préinscriptions scolaires : rappel

es préinscriptions scolaires sont ouvertes, en mairie et sur www.pulnoy.fr, depuis le 21 février.

Passage obligé pour les parents des élèves intégrant pour la première fois les écoles maternelles¹ ou élémentaires de la commune, les préinscriptions scolaires doivent être effectuées auprès des agents d'accueil de l'Hôtel de Ville.

Depuis 2020 et en raison du contexte sanitaire, les préinscriptions scolaires peuvent désormais se faire en ligne.

Fiche d'inscription, liste des pièces à fournir, demande de dérogation et autres documents utiles sont disponibles sur le site de la ville.



Dans le cadre de la démarche numérique, les documents complétés et accompagnés des pièces justificatives demandées, doivent être adressées par e-mail à contact@pulnoy.fr.

Une confirmation d'inscription sera adressée aux familles et ces dernières seront ensuite contactées par les directeurs des établissements scolaires.

¹ L'âge de l'instruction obligatoire a été abaissé de 6 à 3 ans par la Loi pour une école de la confiance adoptée pendant l'été 2019.

À Pulnoy, les enfants nés en 2020 ne pourront pas intégrer les écoles maternelles lors de la rentrée de septembre 2022.

Rappel à l'ordre : une alternative pédagogique

In protocole a été signé par le maire et le procureur de la République, afin de renforcer la justice de proximité.

Le rappel à l'ordre s'applique sur avis favorable du parquet, dans le cadre de faits portant atteinte au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité et la salubrité publiques¹.

Il permet au Maire de recevoir, solennellement et sur convocation, l'auteur de l'infraction en vue de formaliser une mesure préventive².

Cette dernière écarte toute action répressive pour les mêmes faits.

Vous nous avez demandé...

Dourquoi nos seniors n'ont-ils pas reçu de cadeau en cette fin d'année 2021 ?

Il est de tradition, à Pulnoy, que la Ville invite ses anciens à venir partager un moment convivial autour d'un bon repas, ponctué de quelques pas de danse pour ceux qui le souhaitent.

Sur l'année 2020-2021, la pandémie de Covid-19 ne l'a pas permis. En contrepartie, des colis ont été distribués aux personnes éligibles (Pulnéennes et Pulnéens de 66 ans et plus).

Puis la vie a repris son cours, malgré une 3°, puis une 4° vague de contaminations.

À l'automne 2021, avec la mise en place progressive du pass sanitaire, les restrictions se sont vues peu à peu levées avec, par exemple, les rassemblements autorisés <u>sans jauges</u>. Le repas des seniors pouvait être programmé!

Malheureusement, le variant Omicron est arrivé et les appels à la vigilance se sont multipliés. Dans un tel contexte, le repas programmé le 12 janvier 2022 ne pouvait se tenir.

Il n'est pas question d'annulation cette fois : le repas aura lieu dès que possible, quitte à ce qu'il soit organisé au printemps s'il le faut.

Ce rendez-vous est en effet important pour les seniors. C'est pour eux l'occasion de se rencontrer, d'échanger, de revoir des visages qu'ils n'ont, pour certains, pas croisé depuis longtemps car ne résidant pas dans le même quartier. C'est une bonne excuse pour éteindre la télévision et se mettre sur son 31!

Le repas des seniors crée et entretien le lien entre les individus, là où un colis, remis à la porte d'un logement, ne rompt l'isolement que l'espace de quelques minutes.

Faisons preuve d'un peu de patience, encore...



Repas des seniors organisé par la Ville de Pulnoy - Septembre 2019

Terrain de sport synthétique : les avancées du projet

e budget nécessaire à sa réalisation a été voté lors du Conseil municipal du 31 janvier.

En ce début d'année 2022, le nouveau maître d'œuvre retenu par la commune, le Groupe Acere, a présenté son projet.

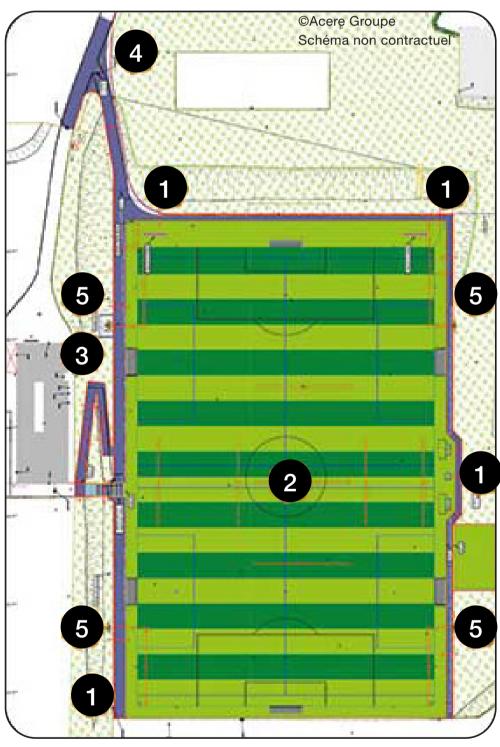
Affinée au fur et à mesure des échanges et rencontres passés, la proposition est au plus près du résultat final espéré et les travaux devraient commencer en mai, pour s'achever à la fin du mois d'août.

La formule retenue de niveau 4 avec un terrain de dimensions $105 \times 68 \text{ m}$ permettra la tenue de matchs de compétitions D1 Féminine, Régionale 1 et 2 Masculines et Nationale 3 si l'option éclairage E5 est retenue. Avec les zones de dégagement, l'aire de jeu s'étendra sur un total de $113,70 \times 73,40 \text{ m}$.

De base, l'éclairage de niveau 6 assurera une bonne visibilité lors des entraînements programmés en soirée et les divers équipements (clôture de 2m de haut, pare-ballon de 6 à 8 m de haut, buts fixes et d'autres rabattables, tunnel d'accès des joueurs rétractable...) viennent compléter l'offre, pour un usage dans des conditions optimales.

L'enveloppe budgétaire globale votée lors du Conseil municipal du 31 janvier s'élève à environ 1 million d'euros TTC, dont 475 000 € subventionnables.

Une vidéo de présentation du projet (en images de synthèse) et des informations techniques et financières complémentaires sont disponibles sur www.pulnoy.fr.



- 1. Cheminement d'accès en enrobé créé en périphérie du terrain afin de ne pas polluer le complexe synthétique
- 2. Terrain de 105 x 68 m en gazon synthétique remplissage sable avec un gazon bicolore
- 3. Réfection de la rampe d'accès handicapé en sortie du vestiaire
- 4. Réfection et élargissement de la rampe en entrée du complexe
- 5. Éclairage repensé, avec 4 mâts de 18 m, équipés de 3 projecteurs chacun (niveau E6 à minima)

<u>NB</u> : 350 m³ de schiste, extraits de l'actuel terrain, seront réutilisés pour la réfection des chemins municipaux, terrains de pétanque ou encore allées des cimetières.

¹ Conflits de voisinage, absentéisme scolaire, mineurs non accompagnés dans des lieux publics à des heures tardives, atteintes à la propriété publique, incivilités commises par des mineurs, incidents aux abords des établissements scolaires, contraventions aux arrêtés du maire, nuisances sonores, écarts de langage, etc.
2 Il ne peut pas s'appliquer lorsqu'une plainte a été déposée, lorsqu'une enquête est ouverte et lorsque les faits sont délictueux ou criminels.

Le vote par procuration peut être la solution

e gouvernement multiplie les actions en vue de faciliter l'expression de toutes les voix lors des scrutins à venir.

Au printemps 2021, l'établissement des procurations a été simplifié avec la pré-demande en ligne, en saisissant les informations requises sur la page gouvernementale sécurisée maprocuration. gouv.fr, puis la validation au commissariat ou en gendarmerie, avec une pièce d'identité et le numéro de dossier attribué à la demande préenregistrée. La confirmation étant ensuite reçue par e-mail.

Cette année, la volonté se confirme avec la possibilité d'être représenté par un électeur issu d'un autre bureau de vote ou encore d'une autre commune.

En effet, depuis le 1^{er} janvier, la loi 2019-1461 supprime la condition d'attache du mandant (celui ou celle qui délègue son vote) et du mandataire (celui ou celle qui s'engage à aller voter au nom du mandant) dans la même commune.

Désormais, mandant et mandataire ne seront donc plus nécessairement inscrits dans la même commune, mais le mandataire devra impérativement se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à la place de ce dernier.

S'il est désormais trop tard pour s'inscrire sur les listes électorales afin de participer au scrutin présidentiel (inscriptions possibles jusqu'au 4 mars* pour les scrutins des 10 et 24 avril), il est en revanche encore temps de le faire pour s'exprimer lors du scrutin législatif des 12 et 19 juin : les inscriptions sont possibles jusqu'au 6 mai*.

NB: les électeurs recevront une nouvelle carte avant le scrutin présidentiel.

Quel emplacement pour le marché?

ne consultation publique est en cours pour décider d'une éventuelle relocalisation du marché de Pulnoy.

Le 1^{er} novembre 2020, en raison des travaux de voirie qui étaient en cours rue de Nancy, le marché municipal de Pulnoy a été déplacé sur le mail piéton du bourg. Ce changement a été apprécié par beaucoup d'habitués de ce rendez-vous hebdomadaire, important pour la vie de la commune, et plusieurs ont demandé à renouveler cette expérience, voire à la pérenniser.

Pour participer à la consultation¹, rendez-vous en mairie ou sur https://jeparticipe.metropolegrandnancy.fr

1 Participation possible jusqu'au 31 mars.

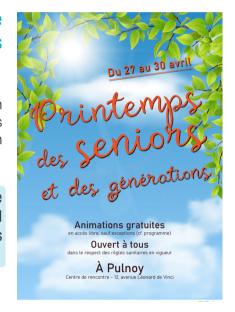
Le PSG de Pulnoy

De nombreux moments de partage intergénérationnels seront proposés.

Cet événement, désormais bien connu des Pulnéenes et des Pulnéens, est de retour avec un programme¹ toujours aussi riche.

Rendez-vous au centre de rencontre du mercredi 27 au samedi 30 avril pour une multitude d'activités gratuites.

1 Programme complet joint à cette édition



Ville de Pulnoy recherche VSA

a Ville recrute de nouveaux correspondants de quartiers.

Depuis la mise en place du dispositif Voisins Solidaires et Attentifs à Pulnoy, en 2015, une vingtaine de correspondants s'est engagée. Tous avaient un point commun : le souhait d'agir pour la sérénité de leur quartier respectif.

VSA, c'est quoi?

Les correspondants de quartier (qui se sont portés volontaires et dont la candidature a été validée par la Ville) ont pour mission de répertorier les signalements de comportements pouvant être qualifiés d'"anormaux" dans leur quartier (rôdeur, démarchage suspect...). Il peut s'agir de faits qu'ils constatent eux-mêmes ou qui leur sont signalés par les riverains.

Ils portent alors les informations recueillies à la connaissance de la police municipale.

Selon la pertinence des signalements effectués, la police municipale transmet les éléments dont elle dispose à la police nationale.

Le dispositif, mis en place en collaboration avec la police nationale, repose sur l'attention et la solidarité de tous les Pulnéens.

Un recrutement pour quoi?

Un renouvellement des correspondants s'impose car plusieurs d'entre eux, retraités pour la plupart, ont souhaité céder leur place à plus jeunes qu'eux.

Plus (et mieux) qu'un renouvellement, la police municipale souhaite un élargissement, avec deux correspondants par quartier.

Être correspondant, ça engage à quoi ?

Les correspondants suivent une brève formation (quelques heures) dispensée par la police nationale afin de relever les informations au mieux (comment décrire un individu, un véhicule, etc.).

Ils doivent ensuite se faire connaître auprès des habitants de leur quartier¹ et transmettre à ces derniers les coordonnées personnelles auxquelles ils sont joignables².



Le dispositif VSA repose sur la vigilance de chacun et procure un sentiment de sécurité à tous.

Il ne s'agit pas de surveillance, mais de bienveillance.

En effet, les signalements concernent la sécurité des biens, mais aussi celle des personnes : les volets d'un voisin (âgé ou non) qui restent anormalement fermés, l'identification, au détour d'une conversation, d'une personne isolée ayant besoin d'un soutien...

Être solidaires et attentifs, c'est donc aussi permettre de déclencher des secours sous différentes formes : prise en charge médicale, accompagnement social, mise en contact avec des associations de soutien, etc.

Veillez les uns sur les autres, n'est-ce pas le principe même d'une famille, d'une communauté, d'une collectivité!?

Les personnes souhaitant intégrer le dispositif sont invitées à se faire connaître en mairie.

^{*} Un délai supplémentaire peut être accordé dans le cadre d'un cas particulier. Se renseigner en mairie.

La Ville peut fournir les documents nécessaires (tracts reprenant les informations de contact) si besoin.

² Il convient de respecter le repos de chacun. Les appels nocturnes ne sont donc pas acceptés : contacter directement la Police nationale (17) pour tout signalement.



Mission ados à l'heure du bilan et des projections

ne année 2021 en dents de scie, mais ponctuée par de beaux projets et de belles activités

« Malgré les perturbations liées au Covid-19 en 2021, la Mission Ados a diversifié ses actions pour les jeunes.

En janvier, pour pallier aux restrictions gouvernementales ne permettant pas les rassemblements, la Mission ados a proposé des activités à distance sous forme de quizz, de petits jeux, d'énigmes... afin de maintenir le lien avec ses jeunes adhérents.

Après cette période, une sortie raquettes et biathlon a pu être organisée dans les Hautes-Vosges, pendant les vacances d'hiver.

Avec le confinement, en avril, la Mission ados s'est de nouveau adaptée, avec des activités en visio (pâtisserie, foot-fitness, loups-garous de Thiercelieux® en ligne, etc.).

Durant l'été, les différentes activités proposées rencontré un beau succès : participation au Mondial Air Ballons® à Chambley, soirée au Cosmic Park®, découverte de l'équitation. Les activités sur site : jeux en tous genres, fabrication de cosmétiques, activités manuelles... ont

beaucoup plu aussi.



Le projet de sensibilisation au harcèlement a abouti en octobre, avec l'enregistrement d'une émission radio¹ d'une heure.

Tout au long de l'année, les jeunes ont participé à l'aménagement de la Maison des jeunes : création de 3 panneaux de string-art sur lesquels figurent 3 valeurs choisies par les jeunes, customisation d'un meuble ancien, stage graff durant lequel un mur a été décoré... »

L'année 2022 s'annonce sur la même lancée que la précédente.

De nouveaux projets vont voir le jour avec, notamment, une webradio permettant aux jeunes de s'initier à la création d'une émission radio.

Durant la 2° semaine des vacances de Pâques, un mini-séjour sera organisé avec les 6 jeunes ayant contribué à la réussite du projet harcèlement en 2021.

La Mission ados souhaite également engager une équipe dans une course de caisses à savon organisée dans une commune proche.

Sans oublier la diversification des activités proposées lors des vacances scolaires mais également en période scolaire. »

1 Podcast disponible sur le site internet de Fajet®: https://radiofajet.wordpress.com/2021/10/10/emission-speciale-harcelement-scolaire

Aurélien et Samuel, animateurs Mission ados



Christian Euloge

portrait d'un Pulnéen, ancien élu, impliqué dans la vie associative et engagé dans la transmission de l'histoire locale.

Quand et comment êtes-vous devenu Pulnéen ?

En septembre 1963. Ce n'était pas un choix, mais la conséquence de la nomination de mon épouse au poste de directrice de la nouvelle école.

<u>Aujourd'hui retraité, quel a été votre parcours professionnel ?</u>

Je suis entré au lycée Loritz en 1948. Dès ma sortie, j'ai travaillé dans plusieurs entreprises d'électricité. Dans la dernière, j'étais le directeur, jusqu'à ma retraite.

Quel a été votre engagement politique à Pulnoy ?

Quand je me suis installé ici, Pulnoy n'était qu'un petit village d'une centaine d'habitants, qui commençait son urbanisation. Très vite, je me suis intéressé à la vie de la commune : j'ai été élu au conseil municipal en 1965, puis premier adjoint en 1969, poste que j'ai occupé pendant les 3 mandats suivants.

En 2008, ayant 75 ans, j'ai jugé que l'heure était venue de laisser la place à quelqu'un de plus jeune.

Pendant tous mes mandats, les maires successifs m'ont principalement confié la gestion de l'urbanisme, ce qui m'a passionné.

Les promoteurs se bousculaient pour venir nous présenter leurs projets et nous en étions ravis. Mais il fallait être très vigilant car, bien souvent, les engagements n'étaient pas tenus. Le plus bel exemple : le quartier de la Masserine avec ses 550 logements. L'opération la plus importante que nous avions à gérer ! Un vaste espace vert de 26 000 m² était prévu, avec un plan d'eau de 8 000 m² pour dompter les eaux tumultueuses du Grémillon et apporter un espace de détente

et de calme aux habitants. Tout allait bien jusqu'au moment où le promoteur nous a dit que ses finances ne lui permettaient plus de réaliser ces ouvrages. Il nous a fallu nous battre pour le faire plier, sans l'aide des services de l'État. Au final, nous avons gagné, mais que d'heures passées sur ce dossier!

[...]

Et votre engagement dans le milieu associatif?

En tant qu'élu, je n'ai pas pris de responsabilité dans les associations mais, comme les autres membres du Conseil, j'en étais très proche. Nous avions bien compris que les activités des associations étaient majeures pour l'animation de la commune.

À ma retraite d'élu, je suis entré dans le conseil d'administration des *Amis du verger de Pulnoy,* dont j'ai été le président pendant 3 ans. J'en suis encore membre



du bureau. Je suis également trésorier d'*Envol 2000*, qui aide au retour à l'emploi de beaucoup de Pulnéens. Je fais également partie du cercle de mémoire initié par la Ville de Pulnoy, au sein duquel je participe à l'écriture de livrets permettant aux Pulnéens de mieux connaître l'histoire de notre ville.

En conclusion, je peux vous dire que je suis très heureux de vivre à Pulnoy qui, « ville à la campagne », nous permet de profiter de tous les services d'une métropole tout en étant proche de la nature!

<u>NB</u> : l'intégralité de cette interview est disponible sur www.pulnoy.fr

Les Amis du verger de Pulnoy

association a été officiellement créée le 26 avril 2004. C'est loin déjà, mais si peu dans la vie d'un arbre fruitier.

« Elle a été fondée pour répondre au souhait de la municipalité de remettre en valeur un verger de 8 000 m² qu'elle venait d'acquérir.

Le 1er président a été Guy Cottillard. Le 6 décembre 2007, pour raison de santé, il a cédé sa place à Christian Euloge. Ce dernier a souhaité se retirer après trois ans, tout en restant administrateur. C'est ainsi que moi, Gérard Guerlach, je suis devenu président de l'association... et je le suis encore à ce jour.

Il y a 18 ans, quand nous avons pris en charge le verger Léon Simon (grand horticulteur lorrain) situé route de Cerville, nous avons trouvé une « forêt vierge ».

Il nous a fallu la défricher en gardant les arbres de hautes tiges encore exploitables. Nous avons opté pour l'installation d'un verger de collection, avec plus d'une centaine d'arbres. Pour ce faire, nous avons créé une pépinière d'une cinquantaine de scions sur lesquels nous greffons, chaque année, des variétés de pommes et poires typiquement lorraines, loin des golden et autres galia.

Le verger doit aussi être un refuge pour la faune.

Des nichoirs, puis 6 ruches ont été installés. Au fond du verger, un tas de branchages constitue un excellent refuge pour les hérissons. Une

expérience sur la capacité du sol à développer des truffes est également en cours, dont le résultat devrait être connu vers 2025. Patience!



En 2013, la Ville nous a confié l'entretien du verger Olivier de Serres (grand agronome de l'époque de la Renaissance), situé au cœur du tout nouveau quartier des Résidences Vertes. Avant notre prise en charge, les jeunes arbres qui y étaient plantés avaient souffert d'un manque de soins. Chaque printemps nous pratiquons la délicate taille de formation qui leur a tant manquée.

Chaque année nous invitons le public à des séances d'initiation à la taille et au greffage des arbres fruitiers.

L'accueil du public est en effet un volet important de notre activité.

Nous accueillons toujours avec plaisir les enfants des écoles, les groupes et associations qui souhaitent visiter nos vergers. Nous sommes aussi présents lors des différentes manifestations communales.

Je suis un président heureux. À ce jour, notre association est forte de 40 adhérents, avec 15 administrateurs. Ce n'est pas un poste honorifique. Cela suppose d'être sur le site de nombreuses journées et quel que soit le temps, mais ce sont aussi des moments de grande convivialité. La pause-café du milieu de matinée est un grand moment d'amitié. Au sein du groupe chacun a trouvé sa place suivant son expérience, mais nous restons modestes, car les soins aux arbres s'acquièrent tous les jours. Il nous reste toujours à apprendre de nos illustres prédécesseurs tels qu'Olivier de Serres. Nous venons justement de planter, au verger des Résidences Vertes, un poirier dont les fruits ont « une chair fine, fondante et sucrée, à saveur acidulée, bien parfumée, juteuse ». Ce fruit exceptionnel s'appelle Olivier de Serres! »

> Gérard Guerlach. Président des Amis du verger de Pulnoy

NB: Chaque année, le miel récolté par l'association est en grande partie offert à la Ville qui, à son tour, l'offre à Pulnoy Accueil Solidarité. Malheureusement, la récolte ayant été très mauvaise, les bénéficiaires du PAS ne pourront pas en recevoir cette année.



(sous réserve de conditions sanitaires favorables)



Samedi 2 - de 10h à 12h (à confirmer) Permanence gratuite avocat Ouvert à tous - 8 rue du Tir

Lundi 4 - dès 18h30

Repair café intercommunal organisé par Pulnoy Accueil Solidarité

Entrée libre - Centre de rencontre

Mardi 5 - dès 18h30 Conseil municipal

Entrée libre dans la limite des places disponibles - Hôtel de Ville

Dimanche 10 - de 8h à 18h Élections présidentielles, 1er tour du scrutin En bureau de vote

Du 11 au 22 Activités de la *Mission Ados* Sur inscription préalable au STG

Du 11 au 22

Accueil de loisirs de l'Association Familles Rurales de

Espace des 4 Vents - Sur inscription préalable auprès de l'association : afrpulnoy54425@gmail.com

Vendredi 15 - de 9h à 12h et de 13h30 à 17h Restitution de compost

Gratuit - Parking du parcours de santé

Samedi 23 - départ à 8h30 Sortie à la Manufacture royale de Bains-lès-Bains, organisée par le *Comité de jumelage*

Ouvert à tous - Sur inscription préalable auprès du comité

Dimanche 24 - de 8h à 18h Élections présidentielles, 2° tour du scrutin En bureau de vote

Du 27 au 30

Printemps des Seniors et des Générations organisé par la Ville de Pulnoy

Gratuit - Centre de rencontre - Sur inscription préalable au STG*

Samedi 30 - de 10h à 12h (à confirmer) Un bon moment same...di organisé par la Ville de Pulnoy

Confection de chocolats

Ouvert à tous - Sur inscription préalable au STG

Samedi 30

Soirée dansante organisée par le SMEPS Handball 54 Ouvert à tous - Sur inscription auprès du club

Samedi 30 - dès 20h30 Représentation théâtrale organisée par De Bouche à **Oreilles**

Burn out ou supercherie Ouvert à tous - 5 € / pers. (+ de 12 ans) - Centre socioculturel



Dimanche 1er - dès 15h Représentation théâtrale organisée par De Bouche à

Ouvert à tous - 5 € / pers. (+ de 12 ans) - Centre socioculturel

Lundi 2 / Mardi 3 Balayage des rues

Laissez libres trottoirs et chaussée

<u>Lundi 2 - dès 18h30</u>

Repair café intercommunal organisé par Pulnoy Accueil Solidarité

Entrée libre - Centre socioculturel de Seichamps

Samedi 7 - de 10h à 12h (à confirmer) Permanence gratuite avocat

Ouvert à tous - 8 rue du Tir

Samedi 8 - dès 9h45 Cérémonie commémorative

Accès libre - Place de la République

<u>Jeudi 26 - de 9h à 18h</u> Brocante, organisée par le Comité Animations et Loisirs

Place de la République et rues adjacentes Samedi 28 - de 10h à 12h (à confirmer) Un bon moment same...di organisé par la Ville de

Pulnoy Atelier d'art floral

Ouvert à tous - Sur inscription préalable au STG*



Pulnoy Demain Ensemble

Rétablissons la vérité!

Lors de la dernière « Libre Expression Politique » de notre revue municipale, le groupe d'opposition « L'Autre Voix » a mis en cause la répartition des indemnités versées aux élus de la majorité

Comme il est si simple de manipuler les chiffres en évoquant tantôt des pourcentages, tantôt des montants annuels, dans le seul but de semer le trouble dans les esprits.

C'est évidemment sous-estimer la perspicacité de nos habitants.

Il aurait été plus objectif de préciser que l'indemnité du maire est sensiblement égale ou inférieure à celle de ses prédécesseurs.

Précisons également que la charge de travail reste la même, que les modifications ont permis de répartir de façon plus équitable ces indemnités...

Il est à noter qu'en général, lors des tribunes politiques, la décence impose de ne pas nommer les élus concernés. Notre opposition, dans ce qui ressemble à un esprit de revanche, ne paraît pas sensible à cette retenue. Nous allons donc exceptionnellement faire de même.

Les élus interpelés de façon nominative, impactés par ce jugement partial, ont tenu à faire part de leur vision factuelle :

« Suite aux résultats des élections du 15 mars 2020, l'équipe majoritaire s'est mise en place. Le contenu des délégations et les indemnités des élus ont été décidés par le maire et ses deux premiers adjoints du moment (Sandrine DUSSIAUX et Bruno JEANDEL).

L'équipe majoritaire était alors constituée du maire, de 8 adjoints et 13 conseillers.

Suite à la création du groupe "L'Autre Voix" (S. DUSSIAUX, D. ZIETERSKI et L. ZIETERSKI), il a été décidé d'une redistribution et d'une modification des délégations, ainsi que l'élection de deux nouveaux adjoints (J. DEHAYE, M.-L. MASSON).

L'équipe majoritaire "Pulnoy Demain Ensemble" est aujourd'hui composée du maire, de 8 adjoints et 10 conseillers.

Cette nouvelle organisation a permis un réajustement des indemnités de 5 élus selon certains critères (+ 11 à 22€ par mois pour les 3 nommées).

Soyons précis !!!!!!

Cette redistribution n'a engendré **AUCUNE DEPENSE SUPPLEMENTAIRE**.

La délibération n°4 du Conseil municipal du 30 novembre 2021 modifie l'enveloppe globale mensuelle des indemnités de 8 984.53 € à 8 906.16 € (soit une baisse de 78.37 € par mois !)

Peu importe ces propos mensongers, notre engagement envers les pulnéens reste et restera le même jusqu'au bout de notre mandat. »

M.-C. Dannebey; C. Jacob; C. Mathis; L. Schiel

Souhaitons que nous n'ayons plus à subir ce type de propos, ni des élus touchés personnellement dans ce qui participe à leur intégrité.

Le groupe majoritaire



Déménagement des bureaux de vote n°1, 2 et 3

Avec la réouverture du centre socioculturel, les bureaux de vote n°1, 2 et 3 réintègrent la salle Galmiche pour les élections à venir. Le bureau n°4 reste quant à lui au centre de rencontre et le n°5 en mairie.

Bienvenue!

La cantine des copines a rejoint les commerçants du marché pour vous proposer des plats cuisinés.

Chaque dimanche, de 8h30 à 12h30, rue de Nancy

Animation du marché

L'Association pour la promotion du marché vous donne rendez-vous :

- dimanche 17 avril pour célébrer Pâques
- dimanche 29 mai à l'occasion de la Fête des mères

Pulnoy autrement

QUAND LE SYNDROME D'HUBRIS SUBMERGE UN MAIRE ...

Il arrive que l'accès au pouvoir et son exercice détraquent une personnalité: perte du sens des réalités, intolérance à la contradiction, actions à l'emporte-pièce, obsession de sa propre image, abus de pouvoir... Ce sont là quelques-uns des symptômes de ce que les spécialistes nomment le syndrome d'Hubris. Depuis de nombreux mandats municipaux, Pulnoy avait toujours échappé à un tel dérapage de la prise du pouvoir par son élu 1er édile. Ça n'est plus le cas depuis mars 2020 ... et particulièrement depuis juin 2021!

Comme notre équipe et la presse locale en ont largement rendu compte, cette invraisemblable orientation des «pratiques gestionnaires» de notre maire s'est irrémédiablement traduite dans de nombreuses "décisions" plus injustifiables les unes que les autres, tant vis-à-vis du personnel communal que vis-à-vis du conseil municipal : limogeage de l'appréciée Directrice Générale des Services, remerciement et mises à l'écart masquées de responsables de service et, comble du dérapage, retraits de leurs délégations et déchéances de leurs fonctions à deux de ses adjoints (la 1ère aux finances et le 6ème à l'urbanisme) et à une conseillère déléguée (à l'écoute citoyenne), démission d'un conseiller délégué (à l'innovation et au numérique). Si on ajoute à cela le foisonnement d'ordres/contrordres sans partages (par refus des conseils et de la contradiction) et, en conséquence, le mal-être d'une large majorité du personnel (arrêt de travail, demande de mutation, ...), il est aisé d'imaginer l'ampleur de la désorganisation de l'administration de notre commune.

Il est malheureusement connu que les symptômes de ce syndrome s'installent, mais surtout persévèrent voire s'aggravent, sous l'effet des soutiens et encouragements irresponsablement donnés par les "courtisans" inconditionnels, car intéressés, de l'élu atteint ...

Souhaitons, pour notre commune, que l'avenir leur ouvre rapidement les yeux !

Les élus du groupe minoritaire Pulnoy autrement sociale et écologique

Site/Blog pulnoyautrement.unblog.fr - Page FB pulnoyautrement



Une mise au point pour rien

Dans le dernier Pulnoy en Bref et suite à nos écrits, l'équipe majoritaire a voulu faire une « mise au point ». Nous souhaitons, et ce pour la dernière fois, répondre pour dénoncer ces contre-vérités.

- « Et si la politique dite politicienne cessait enfin dans notre petite ville. »
- Nous sommes d'accord, mais il faudrait en faire part à monsieur le maire qui confond en permanence humanisme et politique politicienne.
- « Peut-être ne devrions nous parler que d'un seul groupe d'opposition tant leur positionnement et leurs votes sont semblables. »

Contrairement à Pulnoy Autrement, que nous nous respectons, nous soutenons le programme que les Pulnéens ont choisi. Notre but est de nous assurer que sa réalisation respecte les règles nécessaires à une bonne gestion communale, que les dossiers fassent l'objet d'expertises avant toute décision et que la compétence des agents soit reconnue et respectée.

S'il arrive aux deux groupes de voter de la même manière lorsque nos interrogations critiques se rejoignent, il nous arrive plus souvent de voter les délibérations présentées.

- « En critiquant systématiquement les actions de monsieur le maire, c'est la compétence des agents qui est finalement mise en cause. »
- La compétence des agents n'est pas remise en cause puisque le maire ne les consulte pas en amont des prises de décisions. Ils sont mis devant le fait accompli et réduits à de simples exécutants. Pour preuve : les trop nombreux arrêts maladie et les six agents qui ont quitté la mairie en une année de mandature.
- « Dans ce contexte sanitaire et financier extrêmement compliqué, les agents, les élus de la majorité mettent toutes leurs énergies au service des Pulnéens et subissent pourtant en permanence des critiques émanant des 2 groupes d'opposition. »

Le contexte financier est certes compliqué. Alors, pourquoi avoir lancé l'opération du terrain de sport synthétique sans visibilité financière ? Pourquoi ne pas avoir écouté les conseils avisés de l'agent en charge du budget et de la DGS que vous avez choisi de renvoyer ?

Ce projet fait partie intégrante du programme que nous avons construit ensemble, nous regrettons cette précipitation (malgré le report souhaité par 4 élus) qui risque d'avoir un impact préjudiciable sur le budget de la commune et par conséquent sur tous les autres projets prévus.

Le groupe *l'Autre Voix* : Sandrine Dussiaux, Laurence Zieterski, Daniel Zieterski